



# VOIES RÉGULIÈRES ET MIGRATION IRRÉGULIÈRE

L'insécurité économique, l'instabilité politique, la dégradation de l'environnement et le changement climatique font toujours partie des moteurs de la mobilité. Les restrictions à la mobilité et les autres retombées de la pandémie de COVID-19 ont accru et exacerbé les circonstances qui contraignent les migrant·e·s en situation irrégulière, tout en augmentant la vulnérabilité des migrant·e·s irrégulier·ère·s. Alors que la gouvernance des migrations ne cesse de se développer, il est important de s'adapter aux besoins et aux réalités des migrant·e·s. Le statut des migrant·e·s peut changer, passant de l'état de régularité à celui d'irrégularité en fonction de l'évolution des lois et des conditions. Cependant, il est essentiel qu'à toutes les étapes du voyage d'une personne migrante, ses droits soient respectés et qu'elle soit responsabilisée, quel que soit son statut.

## UNE GOUVERNANCE DES MIGRATIONS FONDÉE SUR LES DROITS ET INCLUSIVE

Les migrant·e·s en situation irrégulière sont souvent victimes de stigmatisation et de discrimination en raison de leur situation. Il est important de décriminaliser cette perception car elle contribue à la vulnérabilité des migrant·e·s irrégulier·ère·s. Au niveau politique, le fait de considérer l'irrégularité des personnes migrantes comme un crime ou une menace plutôt que comme une violation administrative peut conduire à la négation de leurs droits. Au contraire, l'adoption de politiques migratoires inclusives et fondées sur les droits peut garantir l'autonomisation des migrant·e·s et le respect de leurs droits, quel que soit leur statut.

## CRÉER PLUS DE VOIES D'ACCÈS RÉGULIÈRES

Bien que de nombreux facteurs soient à l'origine de la migration irrégulière, celle-ci est souvent la conséquence de voies régulières limitées. La création de voies régulières plus nombreuses et de meilleure qualité est donc essentielle pour les pays de destination, de transit et d'origine. Il est essentiel de donner aux États, aux ambassades et aux autres organisations concernées les moyens de gérer les migrations pour le travail, les études, le regroupement familial et autres, de manière à protéger les droits des migrant·e·s, en particulier ceux et celles qui sont soumis à des régimes de visa temporaire. La création de nouvelles voies régulières devrait également impliquer l'évaluation des besoins des migrant·e·s à chaque étape de leur voyage, y compris la phase de réintégration.

## LES GOUVERNEMENTS LOCAUX DOIVENT RÉPONDRE AUX BESOINS DES MIGRANT·E·S

Les migrant·e·s, quel que soit leur statut, constituent un groupe important pour les responsables des collectivités locales dans les pays de destination, en particulier dans les villes.

Installé·e·s de manière transitoire ou permanente, les migrant·e·s gravitent de manière disproportionnée vers les villes en raison de diverses conditions telles que les possibilités d'emploi, la présence de la diaspora et les points de transit, entre autres. Les gouvernements locaux occupent une position clé pour répondre aux préoccupations spécifiques des migrant·e·s en matière d'installation, d'intégration et de transit. Ils ont la capacité de façonner les conditions de vie des migrant·e·s, de manière immédiate et essentielle à leur bien-être. Dans la mesure où les migrant·e·s travaillent localement, s'engagent auprès des communautés locales, envoient leurs enfants dans les écoles locales, accèdent aux services locaux, les gouvernements locaux jouent un rôle important dans la mise en place de conditions équitables et appropriées pour les migrant·e·s. Les gouvernements locaux ont donc la responsabilité de veiller à ce que les besoins des migrant·e·s soient satisfaits, quel que soit leur statut.

## INTÉGRER DES POLITIQUES TEMPORAIRES OU D'URGENCE DANS DES MÉCANISMES À LONG TERME

De plus en plus de migrant·e·s se retrouvent en situation irrégulière à cause des restrictions de mobilité et des pertes d'emploi en raison de la pandémie. Les États et les collectivités locales doivent donc adopter une perspective élargie pour répondre au COVID-19. L'accès aux soins de santé et aux services sociaux, y compris les traitements, les vaccins et le logement, entre autres, font partie de cette réponse. Les secours et services immédiats fournis par certains États ont généralement respecté le principe de non-discrimination et une approche fondée sur les droits. Bien qu'il s'agisse d'un pas vers des politiques plus inclusives et plus réactives, ces mesures sont considérées comme une réponse d'urgence à une crise mondiale. Ces réponses devraient être intégrées dans des mécanismes à long terme et dans la gouvernance des migrations.